



Commune de Kehlen

Conseil Communal

Les membres du conseil communal sont priés de se réunir le lundi, 5 juin 2023 à 15.00 heures, dans la salle des séances de la maison communale de Kehlen pour délibérer sur les objets suivants :

ORDRE DU JOUR

Séance publique

Communications

1. Service d'éducation et d'accueil communal pour enfants - Création d'un poste d'employé communal dans la catégorie d'indemnité D, groupe d'indemnité D2, sous-groupe administratif

Séance à huis clos

2. Enseignement : propositions de réaffectations
 - 2.1. Cycle 1, 1 poste, 100%, 2023/24
 - 2.2. Cycle 2-4, 1 poste, ACC, 100%, 2023/24
 - 2.3. Cycle 2-4, 1 poste, 100%
 - 2.4. Cycle 2-4, 1 poste, 100%
 - 2.5. Cycle 2-4, 1 poste, 100%
 - 2.6. Cycle 2-4, 1 poste, 100%, 2023/24
 - 2.7. Cycle 2-4, 1 poste, 100%, 2023/24
 - 2.8. Cycle 2-4, 1 poste, 100%, 2023/24
3. Service d'éducation et d'accueil communal pour enfants
 - 3.1. Nomination d'un éducateur diplômé de la catégorie d'indemnité B, groupe d'indemnité B1, sous-groupe éducatif et psycho-social avec décision de classement
 - 3.2. Nomination d'un éducateur diplômé de la catégorie d'indemnité B, groupe d'indemnité B1, sous-groupe éducatif et psycho-social avec décision de classement
 - 3.3. Nomination d'un employé communal de la catégorie d'indemnité D, groupe d'indemnité D2, sous-groupe administratif
 - 3.4. Extension de la tâche d'un employé communal dans la catégorie d'indemnité B, groupe d'indemnité B1, sous-groupe éducatif et psycho-social
 - 3.5. Extension de la tâche d'un employé communal dans la catégorie d'indemnité B, groupe d'indemnité B1, sous-groupe éducatif et psycho-social
 - 3.6. Extension de la tâche d'un employé communal dans la catégorie d'indemnité B, groupe d'indemnité B1, sous-groupe éducatif psycho-social
 - 3.7. Extension de la tâche d'un employé communal dans la catégorie d'indemnité B, groupe d'indemnité B1, sous-groupe éducatif et psycho-social

Explications relatives à l'état des restants 2022 par le receveur communal

Séance publique

4. Etat des restants 2022 - vote
5. Titres de recette de l'exercice 2022
6. Règlement d'ordre interne de la Maison Relais-parascolaire et de l'accueil parascolaire - modification
7. Ecole de musique Kehlen – Organisation scolaire 2023/2024

8. Fixation des taux de l'impôt foncier et de l'impôt commercial pour l'année 2024
9. Dépôt des statuts de l'association « Asivema » - information
10. Fête Nationale 2022 – Décompte et don à l'association « Den Cent Buttek Asbl »
11. Contrat d'autorisation de reproduction par reprographie d'œuvres protégées au profit des Communes/Villes du Grand-Duché de Luxembourg
12. Transformation de la ferme Elcheroth à Kehlen – Projet avec plans et devis
13. Réaménagement et extension du service de régie communal dans la Zone d'Activités Economiques Kehlen – Devis supplémentaire
14. Construction de nouveaux vestiaires avec buvette et locaux annexes au Stade Albert Berchem à Kehlen – Devis supplémentaire
15. Travaux et mesures d'amélioration de la sécurité routière
16. Déclassement de parcelles sises à Nospelt au lieu-dit « Rue d'Olm »
17. Actes notariés/compromis
 - 17.1. Vente de parcelles sises à Nospelt au lieu-dit « rue de Simmerschmelz » (Konstrulux)
 - 17.2. Acquisition d'une parcelle à Kehlen au lieu-dit « rue des Champs » (CreaHaus)
 - 17.3. Acquisition d'une parcelle à Dondelange au lieu-dit « rue du Moulin » (Rémy-Burg)
18. Contrat de bail d'une maison sise à Nospelt – entente de résiliation
19. Lotissements
 - 19.1. Lotissement d'un terrain au 28 rue de Kehlen à Keispelt
 - 19.2. Lotissement d'un terrain au 2B um Léck à Nospelt
20. Administration Communale de Kehlen – Contrat collectif des salariés à tâche manuelle – avenant
21. Office Social Commun Mamer - Convention pour l'année 2023
22. Contrat de prestation de services relatif aux cours de langue luxembourgeoise
23. Confirmation de règlements de circulation d'urgence du collège des bourgmestre et échevins
24. Site Elmen – Contrat de construction d'une centrale d'énergie et de fourniture d'énergies pour les bâtiments connectés au réseau de chaleur

Présentation de la mise en œuvre du programme « EEA » (European Energy Award, Pacte Climat 2.0) par le conseiller Pacte Climat Thierry Lagoda

Ainsi arrêté à Kehlen, le 26 mai 2023
Pour le collège des bourgmestre et échevins,

Le Président,
Félix Eischen



Le Secrétaire,
Marco Haas